



N° de résolution
ou annotation



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Berthier-sur-Mer

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BERTHIER-SUR-MER
CIRCONSCRIPTION DE LA CÔTE-DU-SUD

13 DÉCEMBRE 2016

PROCÈS-VERBAL DE LA PREMIÈRE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE
DÉCEMBRE 2016 tenue le 13 décembre 2016 au Centre des loisirs à dix-neuf heures
(19 h 00) et à laquelle sont présents :

Monsieur Richard Galibois, maire

Mesdames et Messieurs les conseillers (ères)

Patrice Tondreau

Marie Tanguay

Éric Guillemette

Alexandre Guay

Mario Cantin

Josée Audet

Absence motivée :

Tous formants quorum sous la présidence de Monsieur Richard Galibois, maire.

Est aussi présent Martin Turgeon, directeur général.

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Considérant qu'il y a quorum Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 19 h 00.

2. ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION
2. ORDRE DU JOUR
3. BUDGET 2017
4. PÉRIODE DE QUESTIONS
5. LEVÉE DE LA RÉUNION

3. BUDGET 2017

CATÉGORIE	DÉTAIL	REVENUS	DÉPENSES
Revenus et dépenses payés par la taxe foncière générale et les autres revenus			
Taxe foncière générale	0,40200/100 \$ pour 2017	968 811 \$	
Autres revenus de sources locales	Revenus de publicité, mutations, permis, locations, gym et piscine	21 200 \$	
Parc à roulotte	Location 240 \$ / année	1 680 \$	
Parc fluvial	Infra. Québec-Municipalité	20 776 \$	
Administration			368 855 \$
Conseil municipal			73 680 \$
Application de la loi	Services professionnelles		20 800 \$
Gestion financière			185 500 \$
Greffes	Élections 2017		10 000 \$
Évaluation	Quote-part MRC		47 200 \$
Immeuble municipal	Les frais reliés au bâtiment		12 875 \$
Autres	Subvention et dons divers, site internet, réseau de fibre optique, fleurs, etc.		18 800 \$
Sécurité publique			7 175 \$
Poste incendie	Les frais reliés au bâtiment		7 175 \$
Transport			273 687 \$
Garage municipal	Les frais reliés au bâtiment		5 550 \$
Transport adapté	Subvention annuelle		5 500 \$
Asphaltage	Projets et entretien du réseau		262 637 \$
Santé et bien-être			5 000 \$
Logement social	Subvention annuelle OMH		5 000 \$
Urbanisme			123 953 \$
Urbanisme et zonage	Quote-part MRC et inspecteur		69 040 \$
Promotion de dév. économique (MRC)	Quote-part MRC		54 913 \$
Loisirs et culture			233 797 \$
Centre des loisirs	Frais relié au bâtiment et salaires		72 660 \$
Patinoire	Frais d'entretien, déneigement		1 900 \$
Plage	Entretien et location des toilettes		8 500 \$
Parcs	Entretien, affichage, dragage et activités de loisirs.		23 250 \$
Supralocal	Quote-part ville de Montmagny		25 137 \$
Bibliothèque			10 600 \$
Développement économique	Tourisme régional et corporation touristique		36 850 \$
Terrain de jeux	Dépenses, sorties et salaires		23 500 \$
Piscine municipale	Entretien et salaires		31 400 \$
	Sous-total 1:	1 012 467 \$	1 012 467 \$



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Berthier-sur-Mer

N° de résolution
ou annotation

Revenus et dépenses payés par des taxes et frais fixes			
Protection incendie		60 775 \$	60 775 \$
	Tarifs à 56 \$ et 47 \$	60 775 \$	
	Équipement, dépenses et salaires		60 775 \$
Voirie		311 890 \$	311 890 \$
	Tarif à 274 \$ et 214 \$	296 198 \$	
	Contrat MTQ – rte St-François	15 692 \$	
	Déneigement, salaires, tonte, cours d'eau, éclairage de rue, etc.		296 198 \$
	Contrat FM Roy – rte St-François	15 692 \$	
Matières résiduelles		178 920 \$	178 920 \$
	Tarifs à 180 \$ - 360 \$ - 720 \$	178 920 \$	
	Collecte, transport, enfouissement		178 920 \$
Aqueduc		99 840 \$	99 840 \$
	Tarif à 156 \$ par cat. d'imm.	99 840 \$	
	Entretien, bâtiment, tests, Gestech		99 840 \$
Égouts		63 408 \$	63 408 \$
	Tarif à 105,68 \$	63 408 \$	
	Entretien, bâtiment, tests, Gestech		63 408 \$
Boues de fosses septiques		32 589 \$	32 589 \$
	Tarif à 102 \$ et 51 \$	32 589 \$	
	Quote-part MRC		32 589 \$
Règlement 239		58 398 \$	58 398 \$
Aqueduc dette,	Tarif à 89,93 \$/par unité	50 406 \$	
projet amél. en eau	Tarif à tous à 0,003316\$/100	7 992 \$	
	Remboursement capital		43 100 \$
	Paiement des intérêts		10 186 \$
	Remboursement à St-François pour recherche d'eau		5 112 \$
Règlement 234		9 030 \$	9 030 \$
Aqueduc Anse	Tarif à 430 \$	9 030 \$	
	Remboursement de capital		6 323 \$
	Paiement des intérêts		2 707 \$
Règlement 261		112 450 \$	112 450 \$
Aqueduc route 132	Tarif à 89,20 \$	43 558 \$	
	Tarif à tous à 0,004142\$/100	9 983 \$	
	Subvention PIQM	58 909 \$	
	montant subv. accumulé		45 899 \$
	Remboursement de capital		58 200 \$
	Paiement des intérêts		8 351 \$
Police		170 060 \$	170 060 \$
	Tarif 160,28 \$ - 81,28 \$	170 060 \$	
	Quote-part Sureté du Québec		170 060 \$
Règlement 291		16 651 \$	16 651 \$
Piscine municipale	Tarif à 14,88 \$	16 651 \$	
	Remboursement de capital		11 040 \$
	Paiement des intérêts		5 611 \$
Règlement 288		74 917 \$	74 917 \$
Étang	Tarif à 99,23 \$	63 680 \$	
	Tarif à tous à 0,004663 \$/100	11 237 \$	
	Remboursement de capital		49 680 \$
	Paiement des intérêts		25 237 \$
Secteur de l'Anse		185 896 \$	185 896 \$
Règlement 298	Tarif à 1 673,94 \$	176 601 \$	
Égouts Anse phase 1	Remboursement de capital		93 693 \$
	Paiement des intérêts		47 588 \$
	Tarif à 261,82 \$	9 295 \$	
Aqueduc Anse phase 2	Remboursement de capital		29 587 \$
	Paiement des intérêts		15 028 \$
	Sous-total 2:	1 374 824 \$	1 374 824 \$
	GRAND TOTAL :	2 387 291 \$	2 387 291 \$



**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
de la Municipalité de Berthier-sur-Mer**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Berthier-sur-Mer aura à pourvoir, au cours de l'année 2017, à des dépenses d'élevant à 2 387 291 \$;

N° de résolution
ou annotation

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité imposera, par le règlement numéro 306, les taxes et tarifs nécessaires pour équilibrer le présent budget.

2016-204

IL EST PROPOSÉ PAR : Mario Cantin
APPUYÉ PAR : Patrice Tondreau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
D'ADOPTER le budget 2017 présentant des dépenses de 2 387 291 \$, le tout tel que présenté et étudié par le conseil.

ADOPTÉE

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

2016-205

5. LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST PROPOSÉ PAR : Eric Guay
APPUYÉ PAR : Patrice Tondreau
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
DE TERMINER la réunion à (19 h 15)

ADOPTÉE

Maire : 

Directeur général et secrétaire-trésorier : 



N° de résolution
ou annotation



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Berthier-sur-Mer





N° de résolution
ou annotation



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Berthier-sur-Mer

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BERTHIER-SUR-MER
CIRCONSCRIPTION DE LA CÔTE-DU-SUD

13 DÉCEMBRE 2016

PROCÈS-VERBAL DE LA SECONDE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE
DÉCEMBRE 2016 tenue le 13 décembre 2016 au Centre des loisirs à dix-neuf heures
quinze (19 h 15) et à laquelle sont présents :

Monsieur Richard Galibois, maire

Mesdames et Messieurs les conseillers (ères)

Patrice Tondreau

Marie Tanguay

Éric Guillemette

Alexandre Guay

Mario Cantin

Josée Audet

Absence motivée :

Tous formants quorum sous la présidence de Monsieur Richard Galibois, maire.

Est aussi présent Martin Turgeon, directeur général.

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Considérant qu'il y a quorum Monsieur le maire déclare la séance ouverte à 19 h 15.

2. ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ÉTUDE DE MISE EN COMMUN D'ÉQUIPEMENTS, D'INFRASTRUCTURES, DE SERVICES ET/OU D'ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ INCENDIE
4. ACHAT D'UN ORDINATEUR PORTABLE POUR LE SERVICE INCENDIE (T16-001)
5. ACHAT D'UNE TOILE DE REMPLACEMENT DE RÉSERVOIR MOBILE POUR LE SERVICE INCENDIE DE LA MUNICIPALITÉ
6. LEVÉE DE LA RÉUNION

3. ÉTUDE DE MISE EN COMMUN D'ÉQUIPEMENTS, D'INFRASTRUCTURES, DE SERVICES ET/OU D'ACTIVITÉS EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ INCENDIE

CONSIDÉRANT QUE depuis quelques années, les services de sécurité incendie municipaux sont appelés à relever des défis de plus en plus grands;

CONSIDÉRANT QUE les risques présents sur le territoire et considérant la complexité de plus en plus élevée des interventions;

CONSIDÉRANT les besoins grandissants au regard de la formation de pompiers;

CONSIDÉRANT les difficultés de recrutement et de rétention des pompiers volontaires pour certaines municipalités;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'étudier l'opportunité de mettre en commun des équipements, infrastructures, services ou activités des milieux municipaux pour mieux répondre aux nouvelles exigences en matière de sécurité incendie mais aussi aux défis des milieux ruraux tels le vieillissement de la population, la diminution du nombre de résidents dans les milieux ruraux, etc.;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de mettre en place une structure de travail adéquate, d'établir un diagnostic de nos services respectifs et d'amorcer au besoin, la négociation d'entente de partage de ressources et/ou d'infrastructures;

CONSIDÉRANT QUE chacune des municipalités participant au présent regroupement s'engage à payer sa part des coûts relatifs à la présente étude s'il y a lieu;

CONSIDÉRANT également le programme d'aide financière mis en place par le gouvernement pour aider financièrement les MRC à réaliser cette étude à raison d'une aide de 50% des coûts admissibles pour une somme maximale d'aide de \$35 000;

IL EST PROPOSÉ PAR : Marie Tanguay

APPUYÉ PAR : Josée Audet

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

DE CONFIRMER la participation de la municipalité de Berthier-sur-Mer au projet d'étude de mise en commun d'équipements, d'infrastructures, de services et ou d'activités en matière de sécurité incendie, y compris le devis préparé conformément à l'annexe 1 du formulaire à être transmis au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT);

2016-206



N° de résolution
ou annotation



Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Municipalité de Berthier-sur-Mer

DE MANDATER la MRC de Montmagny pour déposer le projet d'étude dans le cadre de l'appel de projet pour la réalisation d'opportunité visant la mise en commun d'une partie ou de l'ensemble de l'offre municipale en sécurité incendie auprès du MAMOT.

ADOPTÉE

4. ACHAT D'UN ORDINATEUR PORTABLE POUR LE SERVICE INCENDIE (T16-001)

Dans le cadre du projet de mise à niveau du réseau informatique entrepris par la Municipalité, nous remplaçons le poste attribué au directeur du service incendie.

2016-207

IL EST PROPOSÉ PAR : Josée Audet

APPUYÉ PAR : Éric Guay

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'OCTROYER à la firme Informatique IDC le contrat d'achat pour un poste informatique portable au montant de 967 \$;

D'AUTORISER une dépense annuelle récurrente de 182,40 \$ pour l'abonnement à Microsoft Office 365 (Suite Office et courriel).

ADOPTÉE

5. ACHAT D'UNE TOILE DE REMPLACEMENT DE RÉSERVOIR MOBILE POUR LE SERVICE INCENDIE DE LA MUNICIPALITÉ

Remplacement de la toile du réservoir mobile (piscine).

2016-208

IL EST PROPOSÉ PAR : Patrice Tondreau

APPUYÉ PAR : Mario Cantin

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'AUTORISER l'achat, pour la somme de 685 \$ + taxes d'une toile de réservoir mobile (piscine).

ADOPTÉE

6. LEVÉE DE LA RÉUNION

2016-209

IL EST PROPOSÉ PAR : Josée Audet

APPUYÉ PAR : Alexandre Guay

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LE MAIRE ET CHACUN DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

DE TERMINER la réunion à (19 h 21)

ADOPTÉE

Maire :

Directeur général et secrétaire-trésorier :